



## Cadre de référence

Fonds Projet Réussite Jeunesse

Préparé par Marie Eve Mailhot

Mai 2022

Donnez. Devenez bénévole. Agissez.

[centraideestrie.com](http://centraideestrie.com)

## **PRÉAMBULE**

La Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) est un grand partenaire avec qui plusieurs Centraide à travers le Québec collaborent depuis plusieurs années. Elle reconnaît l'expertise de Centraide et comprend son mode de fonctionnement en termes de processus d'allocations et de stratégies d'investissement.

Le fonds « Projet Réussite Jeunesse » fait suite au « Projet Jeunesse » qui a été déployé à travers la province dans le cadre des fonds d'urgence 2020. Ce nouveau projet d'investissement s'est réalisé compte tenu d'une anticipation de la croissance des besoins suite à la pandémie et de la satisfaction de la FLAC à l'égard de la coordination du réseau des Centraide dans le cadre du « Projet Jeunesse ».

## **MISE EN SITUATION**

Un peu moins de deux ans après le premier appel de projets jeunesse, la situation des jeunes au Québec ne s'est guère améliorée. Le confinement a un impact particulièrement important sur le parcours des jeunes. Ils sont affectés par le contexte actuel sur plusieurs points, tant sur le plan social et éducatif que sur leur santé mentale. Effectivement, selon les spécialistes, les prochaines rentrées scolaires sont très préoccupantes. De plus, le phénomène de perte des acquis pendant l'été prendrait encore plus d'ampleur avec la pandémie, le confinement et l'apprentissage mixte au secondaire. Tous ces facteurs multiplient les risques associés à l'isolement et à la marginalisation des jeunes et augmentent le risque de décrochage scolaire et social.

## **OBJECTIFS ET PRINCIPES DIRECTEURS**

Ce fonds vise à soutenir des initiatives jeunesse à l'extérieur de la classe afin de réduire les pertes d'apprentissages scolaires pendant les vacances estivales. Le fonds peut également supporter des initiatives communautaires jeunesse pour maintenir la motivation et la persévérance scolaire couvrant la période de l'année scolaire 2021 jusqu'à la rentrée 2023 (pouvant aller jusqu'à mars 2024 au besoin).

Nous voulons soutenir les jeunes en situation de vulnérabilité en Estrie et renforcer les collaborations entre les divers partenaires qui peuvent mener à l'atteinte de cet objectif.

### **Les objectifs**

L'objectif principal de ce fonds est d'augmenter la capacité d'agir des organismes et/ou des démarches territoriales qui sont en soutien auprès des jeunes afin qu'ils puissent faciliter la continuité du parcours social et éducatif et favoriser des rentrées positives et justes pour tous.

### **Les principes directeurs**

- Rejoindre le plus grand nombre de jeunes à risque de décrochage, marginalisation et jeunes provenant des communautés culturelles.

- Favoriser l'arrimage de l'intervention jeunesse pour s'assurer que les jeunes ne sont pas sursollicités

### **NATURE DES INVESTISSEMENTS**

- Permettre une planification évolutive du projet et l'ajustement des stratégies en fonction des enjeux captés sur le terrain et dans l'écosystème.
- Sécuriser le financement d'organismes sur plus d'un an (ex. pour permettre la stabilité de ressources).
- Consolider un organisme déjà soutenu via les fonds réguliers (ex. pour augmenter ses capacités en lien avec la hausse des besoins).
- Compléter le financement d'un projet ou organisme soutenu par un autre partenaire (ex. pour permettre d'étendre l'action d'un projet dans le temps).
- Procéder à de nouveaux investissements pour combler un besoin émergent et soutenir de nouveaux types d'organismes ou projets.

### **Critères d'éligibilité des demandes**

- Organisme ou groupe qui a une expertise reconnue auprès de la population jeunesse (ex. maison de jeunes, maison de quartier, maison de la famille, etc.) ;
- Projet ou service qui adresse la question de la réussite des jeunes vulnérables, marginalisés ou des jeunes provenant des communautés culturelles. Il peut s'agir d'un nouveau projet, ou encore de la bonification d'un programme ou d'un service existant.
- Engagement de l'organisme à collaborer à la reddition de compte (bilan des apprentissages terrain et nombre de jeunes aidés) s'il reçoit du financement.

### **MODALITÉS**

Un montant d'un peu plus de 170 000 \$ est disponible pour cet appel à projets pour les périodes suivantes :

- ✓ Automne-hiver 2022-2023
- ✓ Printemps-été 2023
- ✓ Automne 2023
- ✓ Si besoin, jusqu'en mars 2024

Le montant maximal d'une demande est de 20 000 \$ par périodes nommées plus haut.

### **Présentation d'une demande**

Pour présenter sa demande, l'organisme devra expliquer clairement et de façon concise, le projet qui sera développé ou le service qui sera bonifié, en remplissant le formulaire en ligne <https://forms.gle/GDqmuQdb7xzn3D6t5>. Il devra alors :

- En démontrer l'effet sur le maintien de la motivation et de la persévérance scolaire ou le développement de l'estime de soi des jeunes en difficulté;

- Faire la démonstration qu'il répond aux besoins des jeunes dans le contexte de la pandémie;
- Faire la démonstration que le projet ou service cible les jeunes défavorisés. Nous porterons une attention particulière aux projets visant les jeunes autochtones et anglophones;
- Présenter les prévisions budgétaires permettant de déployer le projet ou le service.

## **ANALYSE DES DEMANDES**

Les demandes seront recevables du 18 mai au 9 septembre 2022. Un comité d'analyse évaluera les demandes. Ce comité sera composé de bénévoles du comité d'investissement social, de la conseillère aux partenariats sociaux de Centraide Estrie et de la coordonnatrice du Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie. Les réponses seront acheminées par courriel d'ici le 7 octobre 2022 avec un protocole d'entente.

Dans la mesure où les demandes déposées dépasseraient le montant total disponible, voici les critères de priorisation qui seront appliqués pour faire le choix des projets, conformément aux attentes et exigences de la Fondation Chagnon :

- ✓ Qualité de la demande;
- ✓ Démonstration de liens avec les études, recherches existantes sur les effets pandémiques sur les jeunes;
- ✓ Vulnérabilité et profil des jeunes auxquels le projet s'adresse;
- ✓ Nouveau projet qui répond à un besoin émergent ou programme déjà en place ayant démontré son effet et dont le financement est précaire;
- ✓ Projet favorisant la création et le renforcement de partenariats (concertations locales, commissions scolaires, écoles, organismes parapublics ou communautaires, etc.);
- ✓ Situation financière globale de l'organisme;
- ✓ Répartition territoriale de l'enveloppe.

## **REDDITION DE COMPTE**

Chaque organisme devra remettre à Centraide un bilan financier en lien avec l'utilisation des sommes versées par le fonds « Projet Réussite Jeunesse » ainsi qu'un bref rapport d'activités comprenant les apprentissages faits au cours du projet (ex. en quoi le soutien a permis de rejoindre les jeunes et de les soutenir, quelles difficultés ont été rencontrées, quelles sont les leçons à tirer de l'expérience, le nombre de jeunes touchés, etc.) **au plus tard le 31 juillet de chaque année.**

## **PERSONNE-RESSOURCE**

Pour savoir si votre demande est recevable ou manifester votre intérêt, veuillez contacter Marie Eve Mailhot, conseillère aux partenariats sociaux au 819 569-9281, poste 222 ou à [partenariats@centraideestrie.com](mailto:partenariats@centraideestrie.com).



## DEMANDE DE FINANCEMENT - PROJET RÉUSSITE JEUNESSE

Formulaire en ligne ici : <https://forms.gle/GDqmuQdb7xzn3D6t5>

### **IDENTIFICATION DE L'ORGANISME**

1. Nom de l'organisme
2. Mission de l'organisme
3. Nom et titre de la personne en charge de la demande
4. Numéro de téléphone
5. Adresse complète
  - a. Rue
  - b. Ville
  - c. Province
  - d. Code postal
6. Numéro d'enregistrement Revenu Canada comme organisme de charité (si le groupe demandeur en possède un)
7. Votre organisme est-il soutenu par Centraide Estrie
8. Région dans laquelle votre groupe agit
  - MRC de Coaticook
  - MRC du Granit
  - MRC du Haut-Saint-François
  - MRC de Memphrémagog
  - MRC des Sources
  - MRC du Val-Saint-François
  - Ville de Sherbrooke
  - Estrie
  - Autre (précisez)

### **NATURE DE LA DEMANDE**

9. Veuillez cocher l'énoncé qui correspond à la nature de votre demande :
  - Permettre une planification évolutive du projet et l'ajustement des stratégies en fonction des enjeux captés sur le terrain et dans l'écosystème.
  - Sécuriser le financement d'organismes sur plus d'un an (ex. pour permettre la stabilité de ressources).

- Consolider un organisme déjà soutenu via les fonds réguliers (ex. pour augmenter ses capacités en lien avec la hausse des besoins).
  - Compléter le financement d'un projet ou organisme soutenu par un autre partenaire (ex. pour permettre d'étendre l'action d'un projet dans le temps).
  - Procéder à de nouveaux investissements pour combler un besoin émergent et soutenir de nouveaux types d'organismes ou projet.
10. À quelle(s) population(s) vos services vont-ils répondre?
- Jeunes du primaire
  - Jeunes du secondaire
  - Autre, préciser: \_\_\_\_\_
11. Combien de personnes estimez-vous être en mesure de rejoindre par ce service l'an 1, l'an 2 ou en totalité?
12. À quel(s) besoin(s) spécifique des jeunes votre organisme va-t-il répondre?
13. Veuillez décrire brièvement les principales stratégies d'intervention que vous déploierez en contexte de crise afin d'établir ou de maintenir le contact avec les jeunes isolés ou marginalisés et de contribuer au développement de leur plein potentiel?
14. Veuillez préciser le montant de votre demande.
15. Vous prévoyez utiliser ce montant pour :
- Automne-hiver 2022-2023 (entre octobre 2022 et mars 2023)
  - Printemps-été 2023 (entre avril et août 2023)
  - Automne 2023 (entre septembre et décembre 2023)
  - Si besoin, entre janvier et mars 2024
  - Autre période, veuillez préciser :
16. Détaillez les prévisions budgétaires (ex. salaire horaire x nb de personne x nb d'heures, achat de matériel, autres). Vous pouvez insérer un tableau.
17. Ces services seront-ils déployés en collaboration avec d'autres partenaires (école, Commission scolaire, CISSS, autres)? Merci de préciser.
18. Votre projet s'inscrit-il dans une démarche de planification territoriale, planification stratégique ou autres? Si oui, insérer le document.
19. Votre projet s'appuie-t-il sur une enquête, étude ou recherche existante qui démontre l'impact pandémique sur les jeunes? Si oui, la ou lesquelles?

20. Dans l'éventualité où Centraide Estrie ne peut pas répondre à 100% de la demande, est-ce que l'organisme est en mesure d'ajuster les prévisions budgétaires? Si oui, veuillez indiquer le montant que vous acceptez.

Je soussigné, certifie l'exactitude des renseignements donnés dans ce formulaire de demande d'aide financière à Centraide Estrie.